

Voix Suisse romande

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile**

Band (Jahr): **46 (1999)**

Heft 9

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

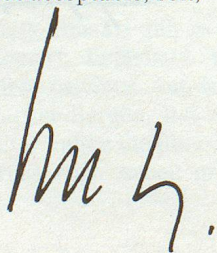
E_dito romand

USPC et protection de la population

Dès ses débuts en 1954, l'Union suisse a toujours été très attentive à ce que la Protection civile ne demeure pas une institution fermée. Le journal qu'elle édite en constitue un vivant témoignage, même si sa présentation (le layout comme disent les spécialistes) pourrait paraître un peu vieillotte. Ces colonnes ont été, de tout temps, ouvertes à l'ensemble de ceux que les réformes successives ont fini par appeler: les partenaires. L'USPC n'est pas une corporation au service de la PCi, pas plus qu'elle ne dépend de l'OFPC. Plus modestement, elle participe activement au développement de l'idée d'une sécurité intégrée de la population. A ce titre, elle est donc parfaitement en adéquation avec ce que prône la Commission Schmid, c'est-à-dire, le regroupement de tous les partenaires au sein d'un concept unique de «protection de la population». L'USPC doit cette ouverture d'esprit à l'ensemble des sections cantonales.

Ce travail «sur le terrain» est important, parce qu'il permet de maintenir un dialogue constructif entre, par exemple, les professionnels de la PCi, les responsables politiques communaux, cantonaux et fédéraux. Ce réseau doit encore se renforcer, afin de garantir une information mutuelle objective. D'ailleurs, les multiples appels pour un regroupement de toutes les associations œuvrant au sein même de la PCi, commencent à porter leurs fruits. La récente reprise de l'Association vaudoise par l'ACVSPC (association professionnelle regroupant les cadres de la PCi, les directions de régions, etc.) a frappé les esprits. C'est pourtant un exemple intéressant, parce que malgré les apparences, le dialogue existe et les signes d'ouverture sont patents. On ne peut qu'encourager ces efforts visant à une circulation encore plus étendue de l'information. A n'en pas douter, les principaux bénéficiaires du renforcement de l'audience de l'USPC seront ceux-là mêmes à qui tous les partenaires souhaitent apporter une sécurité optimale pour un coût acceptable, soit, les habitants de notre pays. C'est le credo et la finalité de l'USPC.

René Mathey



Chiffres et bilan

Encadrement des requérants d'asile à Lancy

Depuis l'été 1998, le canton de Genève connaît une recrudescence des requérants d'asile (provenant notamment du Kosovo) et le problème de leur hébergement s'est posé avec plus d'insistance que jamais. Après avoir mis à disposition de l'Association genevoise des centres d'accueil pour candidats à l'asile (AGECAS) l'abri de l'Ecole d'Electricité, la Protection civile de Lancy a ouvert, le 25 janvier 1999, les portes de son abri d'Anneville aux requérants d'asile. Si le premier est géré entièrement par l'AGECAS (seul un contrôle journalier est effectué par le personnel de l'Office communal de la PCi), le deuxième est placé sous la responsabilité à la fois de cette organisation et de la Protection civile de Lancy.

RENÉ MATHEY

Une séance d'information organisée par l'OPC de Lancy et destinée aux autorités administratives et communales a eu lieu dans le courant du mois de mars. A cette occasion, le chef de l'OPC Lancy, Pierre-André Bise, a convié les autorités et les responsables de l'AGECAS, à savoir Robert Ducret, président et Angelo Pronini, directeur, ainsi que Guy Progin, directeur adjoint du Service cantonal de la Sécurité civile (SCSC).

Les responsables de l'AGECAS ont dressé un panorama complet de l'état des arrivées de réfugiés sur le sol genevois et des moyens mis en œuvre pour faire face à la situation. Depuis deux ans, le chiffre de demandeurs d'asile à Genève a doublé, passant de 3000 à 7000. Berne a fait une répartition intercantonale en fonction de la population: ainsi, Genève reçoit 5,2% des demandeurs d'asile en Suisse. Il faut savoir que 10 à 12 personnes sont accueillies par jour dans le canton.

Actuellement, 7 abris sont à disposition dans le canton (2 à Lancy, puis Onex, Meyrin, Chêne-Bougeries, Collonge-Bellerive et Carouge). Contrairement au canton de Vaud, qui a renoncé à l'ouverture de quelques centres, Genève conserve encore le

même dispositif (à l'exception d'Onex). Est venu s'ajouter à la liste des constructions ouvertes, un abri de l'OPC Salève. Il semble que le dispositif soit prévu pour fonctionner jusqu'en janvier 2000. En effet, si on peut noter un afflux moindre, il n'est pas exclu de penser que la courbe d'entrée ne remonte pas au début de l'automne.

Aperçu sur les coûts

Outre l'hébergement (payé par la Confédération), une aide financière de l'ordre de 411 francs par mois leur est allouée. Cette somme doit permettre à chacun des réfugiés de se procurer de la nourriture et des habits. Un abonnement des TPG leur est offert (afin d'éviter le resquillage) et les frais médicaux et dentaires payés (il s'agit avant tout d'une mesure prophylactique). C'est la Confédération qui verse ces subventions au canton et ce dernier finance l'AGECAS. Les familles avec enfants représentent 35 à 40% des requérants pour 60 à 65% de personnes seules. Tous les enfants sont scolarisés. On compte entre 50 à 60 nationalités différentes: la moitié des réfugiés provient de l'ex-Yougoslavie et d'Albanie; 10% sont des Somaliens, des Congolais (ex-Zairois), des Angolais et des ressortissants de l'ex-URSS. Statistiquement parlant, ces chiffres, à quelques pour-cent près, n'ont que peu varié à ce jour.

C'est la durée qui pose problème...

Les deux tâches principales de Pierre-André Bise, chef OPC de Lancy, sont d'assurer les relations entre son organisation et la direction de l'AGECAS et d'encadrer les équipes hebdomadaires, week-end compris. Rappelons que celles-ci sont composées de volontaires.

Si Pierre-André Bise est satisfait du niveau de collaboration avec l'AGECAS et de la motivation du personnel de la PCi, il s'inquiète de la durée de l'engagement: «Si elle se prolonge, je vais me heurter au problème du manque de personnel bénévole. Tant que le Conseil d'Etat n'aura pas décrété l'obligation de servir, je ne pourrai pas engager toutes les autres personnes astreintes à la PCi qui n'ont pas répondu à mon appel.»

Quant à ouvrir un autre abri à Lancy, Pierre-André Bise s'y refuse: «Je dois garder le poste d'En Sauvy, en cas de sinistre, pour y loger des personnes momentanément sans abri. Et puis, cet abri sert aussi à des sociétés lancéennes qui l'utilisent lors de diverses manifestations. C'est en outre un poste d'intervention. Quant à l'abri de la Caroline, il n'est pas ouvert au public; il sert au personnel de l'état-major.»

Un stand de 115 m²

La PCi fribourgeoise s'expose

rm. La protection civile du canton de Fribourg tiendra salon lors d'une exposition dans les locaux du Forum Fribourg du 30 septembre au 10 octobre 1999.

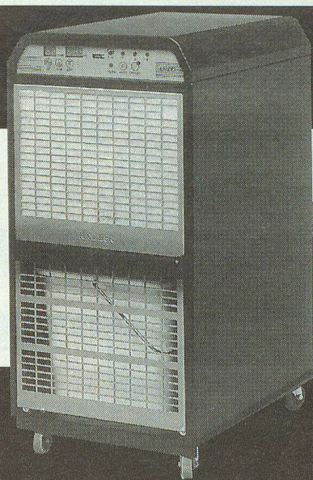
D'une manière générale, l'exposition fribourgeoise développera des thèmes propres aux districts du canton. Chaque jour sera donc consacré à un autre district qui mettra en avant ses propres atouts, socio-

économiques et touristiques. Quant à la PCi cantonale, elle profitera de l'occasion pour présenter l'état-major du district concerné par le thème du jour. C'est ainsi que par exemple, le 8 octobre sera consacré plus spécialement à la ville de Fribourg. Conçu de manière très visuelle, le stand proposera de l'information concrète sur l'organisation de la PCi cantonale, avec ses moyens et son matériel. L'accent portera sur «PCi 2000», qui est le concept de l'or-

ganisation de la PCi dans le canton. On y verra aussi une présentation du nouveau Groupement sanitaire cantonal, avec démonstrations à la clé.

Et puis encore, quelques jeux permettront au public de mieux comprendre le fonctionnement de la protection civile, en général. De plus, un film en continu présentera les interventions et la contribution du canton non seulement sur sol valaisan, mais également sur son territoire, pour faire face aux dégâts causés par les intempéries de l'hiver dernier.

On ne peut donc qu'encourager les organisations de tout le pays à se rendre nombreuses à Fribourg. ▣



De l'humidité dans les abris?

- La nouvelle génération de déshumidificateurs d'air – automatiques, robustes, fiables
- 11 modèles pour toutes les applications
- Mesures gratuites de l'humidité
- Méthode éprouvée depuis plus de 60 ans

Envoyez-moi une information détaillée sur vos déshumidificateurs pour abris:

Nom: _____

Adresse: _____

NPA/Localité: _____

envoyer à: Krüger + Cie SA, 1606 Forel VD



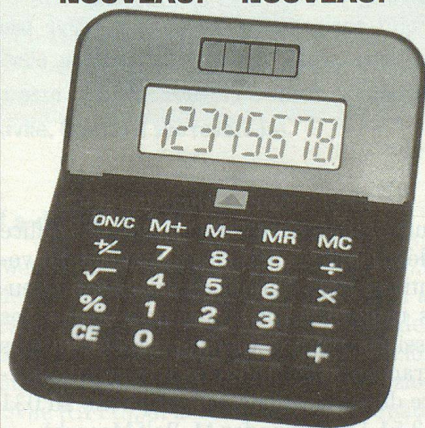
Krüger + Cie SA

1606 Forel VD, Téléphone 021/781 27 91

Münsingen BE, Grenchen BL, Gordola TI, Dielsdorf ZH, Weggis LU, Zizers GR, Samedan GR, Siebnen SZ, Degersheim SG

KRÜGER

NOUVEAU! NOUVEAU!



Calculatrice solaire de table

belle et pratique, avec touches en gomme et grand display, noire, 10x14 cm

Prix Fr. 15.-

Commandes:
Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02



Sac à dos en toile

bleu foncé, offrant beaucoup de place, 3 poches extérieures.

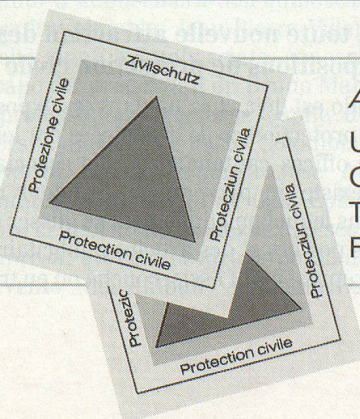
Prix Fr. 34.-

Commandes:
Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272
3001 Berne
Téléphone 031 381 65 81
Fax 031 382 21 02

Autocollants PCi

3x3 cm, rouleau de 500 pièces,

Fr. 20.- au lieu de Fr. 27.50.



Adresse de commande:

Union suisse pour la protection civile
Case postale 8272, 3001 Berne,
Téléphone 031 381 65 81,
Fax 031 382 21 02.